



BOUCLANS

DECEMBRE 2020



INFOS

Chers concitoyens,

L'hiver est là, l'année se termine, et quelle année ! Mais aussi, Noël a je l'espère égayé vos cœurs et permis de passer quelques bons moments en famille. Notre commune a revêtu depuis quelques semaines ses illuminations, les sapins sont parés de leurs guirlandes et quelques décorations réalisées par les bénévoles sont comme les habits de fête de nos villages. Chez vous aussi, sans doute, les sapins et les décorations ont accueilli le Père Noël !

Alors que nous avons pu nous réjouir de ces traditionnels moments de fête auxquels nous sommes si attachés, n'oublions pas que certains, hélas, seront seuls en cette période festive. Ayons une pensée pour eux, un geste bienveillant qui apportera l'espace d'un instant un peu de joie dans ces moments qui sans cela seraient pour eux semblable aux autres jours.

La bienveillance est sans doute la chose dont nous tous avons tous le plus besoin lorsque les temps sont durs. Remisons nos rancœurs. Montrons-nous indulgents envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive. Voir d'abord le bon côté des choses, ce n'est pas une question de personne, c'est un état d'esprit.

C'est en tous cas l'état d'esprit qui anime l'équipe municipale toute entière, j'en suis persuadé. C'est aussi, je le mesure à chacune des rencontres que je fais avec l'un ou l'autre d'entre vous, l'état d'esprit dont vous témoignez envers vos élus. Soyez assurés de toute notre gratitude. Cela nous encourage vivement dans l'exercice de notre mandat.

Vous l'avez compris, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu en janvier. J'en suis attristé, mais j'aurai l'occasion de vous présenter les vœux du conseil municipal pour 2021 lors de la parution du bulletin municipal annuel, qui paraîtra courant janvier dans sa nouvelle formule, et sera pour moi l'occasion d'un premier bilan de ce début de mandat.

Je vous souhaite à tous une heureuse fin d'année, et de beaux moments en famille. Oubliez le temps de quelques jours ce virus qui pèse sur notre vie. Mais n'oubliez pas de prendre soin de vous et des autres, de vous protéger. Joyeuses fêtes à tous !

Martial HIRTZEL



Crédits photos : Evelyne Lynde

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00 Jeudi : 9h00 -

12h00 Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia France - Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2020

Membres présents : Mmes Claudine BAUD-PILLOT, Nathalie DEFRASNE, Virginie DUEDE-FERNANDEZ, Mélanie GRUET, Fleur MANZONI, Oriane POMMEY, Frédérique POUPENEY, Virginie SIMONIN et MM. Michel BELOT, Joël BOURRAT, Denis BRENOT, Valentin BUGNET, Martial DEVAUX, Jean-Pierre GUEY, Martial HIRTZEL, Jean-Marie ISABEY, Bruno LECLERT, Alexis MARTIN et Gino MICHEL.

Secrétaire de séance : Nathalie Defrasne

Exploitation forestière

En 2021, l'exploitation des coupes se fera sur les parcelles suivantes :

Futaies affouagères ou façonnées en bord de route :
Parcelle 18 R

Ventes groupées par contrats d'approvisionnement :
Parcelles 49 et 56.

Affouage : Parcelles 9 - 17 - 18
19 voix POUR - Unanimité

Décision modificative suite à anomalies budgétaires parc Saint Léger

Suite à un contrôle d'inventaire réalisé par le trésorier général il a été constaté quelques irrégularités sur des écritures comptables, tel que l'utilisation à tort du compte 6021 (compte de stock non utilisable sur budget communal) et l'absence de mouvement depuis plus de 2 ans sur le n° inventaire 1709 « terrassement jeux au parc Saint Léger ». Le Trésorier Général a préconisé plusieurs opérations d'ordres afin de régulariser la situation qui ont été soumises au conseil.

Unanimité

Embauche ponctuelle d'un vacataire pour petits travaux de remise en état de logements communaux

L'état de vétusté de plusieurs logements communaux, non occupés ou libérés récemment, nécessite une remise en état avant leurs mises en location.

S'agissant de petits travaux divers, comme du décollage de papier peint, de la peinture, du nettoyage et réfection des sols, de démontage d'éléments de sanitaires, il n'a pas été possible de trouver une entreprise en mesure d'assurer ces menus travaux dans des conditions financières et de délais acceptables pour la commune. Il a donc été proposé d'engager un agent vacataire pour ces travaux divers.

Il a été proposé de recourir à un recrutement sous forme discontinue par séquences successives entre le 28 décembre 2020 et le 30 juin 2021, avec un maximum

cumulé de 3 mois, dans la limite du montant prévu au budget.

M. Leclert et Mme Baud demandent pourquoi ces travaux ne sont pas confiés aux employés communaux, sachant qu'il n'y a aucun travaux de déneigement ni travaux importants à l'extérieur à cette période. Le Maire répond que les employés communaux sont aussi mobilisés sur ces travaux, dès qu'ils ne sont pas appelés par d'autres missions. Il explique que ce recrutement d'un vacataire permettra de remettre ces logements en location plus rapidement.

16 voix POUR ; 3 voix CONTRE ; aucune abstention.

Tarif applicable à facturer aux communes extérieures pour des enfants scolarisés à Bouclans

Lorsqu'un enfant résidant dans une commune est scolarisé dans une autre commune suite à des obligations professionnelles des parents ou tuteurs, en l'absence de service de garderie ou de restauration scolaire dans leur commune de résidence, pour raisons de santé; suite à l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune si elle est elle-même justifiée par les obligations ci-dessus ou par la nécessité d'achever un cycle scolaire, les frais de scolarité de l'enfant sont alors systématiquement facturés à la commune de résidence

Pour d'autres motifs que ceux-ci dessus, la commune de résidence doit donner son accord préalable à la commune d'accueil pour la facturation des frais de scolarités.

La commune de Bouclans accueille pour l'année scolaire 2020/2021, 5 enfants pour lesquels un accord préalable est requis pour facturation. Après présentation des coûts par élève pour l'année scolaire supportés par la commune, il est proposé de facturer aux communes les montants de 455,26 € pour les élèves du primaire et 1644,59 € pour les élèves de maternelle.

Unanimité

Fonctionnement de la commission Urbanisme

Après dépôt des demandes de permis de construire et parfois déclarations préalables de travaux à la mairie par les demandeurs, la Commission Urbanisme et Mobilités est systématiquement consultée pour avis, remarques puis validation.

Si les observations sont conséquentes ou prêtent à débat, la commission Urbanisme et Mobilités est convoquée pour avis.

Suite aux avis favorables ou formulés, le maire appose sa signature et transfère au service instructeur de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs.

Point sur le dossier du Plan Local d'Urbanisme inter-communal (PLUi)

Les différents quartiers faisant l'objet d'un aménagement futur sont présentés et commentés en séance.

Quartier n°3 Zone 1 AU -

Après étude, il s'avère difficile de construire sur une partie de la parcelle qui comprend une canalisation d'eaux usées et un talus trop prononcé, aussi après consultation de DAT Conseil, il est proposé de réduire les constructions de 16 à 10 logements sur ce quartier.

Quartier n°8 Zone UBde

Après présentation des objectifs du PLUi, il s'avère important de réintégrer un quartier constructible, initialement prévu dans le PLU de Bouclans, sur cette zone. Il est proposé un aménagement d'un petit collectif de 8 à 12 logements et le maintien d'une zone non constructible (Njv) sur la parcelle et de créer une liaison douce au centre du village.

Quartier n°2 Zone 1 AU

Aucun changement depuis le mandat précédent, création d'un éco-quartier de 26 logements en petit collectif et individuel.

Zone 5 « commerciale »

L'emplacement actuel du Maximarché, au centre du village, dispose d'un fort potentiel pour la dynamisation du centre bourg de Bouclans, c'est pourquoi l'ensemble du conseil souhaite réfléchir à son devenir.

Quartier n°7 zone 1 AU

Proposition d'Orientation d'Aménagement et de programmation (OAP) en vue de préciser l'exécution et l'affectation future de la voirie.

Ambre

Les engagements pris lors du mandat précédent sont maintenus, soit la création de deux parcelles et l'achèvement du lotissement des Hauts d'Ambre.

Vauchamps

Pas de changement par rapport au mandat précédent.

Zone économique mixte 1 AUem

Cette zone fera l'office d'un plan d'aménagement d'ensemble.

Cette version du PLUi permet la création de 91 logements sur la commune pour les années à venir contre 86 pour la version précédente.

Point sur le projet Péri-scolaire

Suite à la rencontre du 7 décembre entre le comité projet et le maître d'œuvre, en présence de MM. BOUFFIOUX d'EBOCONSULT, et FLEUROT du Département, plusieurs remarques ont été formulées sur le bâtiment scolaire qui devront être traitées dans le cadre de ce chantier.

(réfection du réseau de chauffage ; mise aux normes du tableau électrique ; ajout d'un ballon de production d'eau chaude pour les sanitaires du primaire ; mise aux normes des toilettes PMR ; renouvellement des blocs de sécurité et évolution de l'éclairage pour des leds dans l'objectif d'obtenir le label BBC rénovation.)

Une commission élargie se tiendra le 22/12/2020 en présence des représentants des Francas pour une présentation de l'esquisse du futur bâtiment péri-scolaire pour échanges et remarques à formuler à l'architecte.

Point sur le lotissement des Hauts d'Ambre

Suite à l'accord trouvé et signé entre les entreprises et la commune, l'entreprise Saulnier qui doit encore valider le « reste à réaliser » annonce une reprise possible des travaux fin mars 2021 avec une durée estimée de 15 jours pour achever les travaux.

Retour sur les travaux des commissions municipales et des comités participatifs :

Commission Urbanisme et mobilités :

Un travail va être mené pour sécuriser la **rue des Epinettes**. Des barrières ont été posées à titre provisoire pour créer un ralentissement et mesurer les résultats. Une réunion d'échange est prévue avec les habitants de la rue courant janvier sur ce sujet.

Un travail identique devra être mené pour la **Rue de la Craie** qui sera également à sécuriser, après réalisation du lotissement..

Comité participatif, vie associative, animation et cadre de vie

- Souhait de mettre en place un moment de convivialité pour les habitants du village lorsque la situation sanitaire le permettra afin de renouer les liens entre habitants après une année 2020 difficile, pour entretenir les liens entre habitants, voisins, connaissances...

- Favoriser la possibilité de fêtes de voisins par une aide logistique, technique de la commune.

- Lancement d'opérations « village propre » plusieurs fois par an, en appui de l'action annuelle de l'école avec l'école en juin.

- Réflexion sur la création de liaisons douces.

- Création d'ateliers /rencontres / échanges de savoir-faire.
- Créer un comité pour décorer le village à la période de Noël.

Commissions CCPHD Transition Ecologique et Protection Environnementale - Mélanie GRUET

Présentation du Plan Climat Air Energie Territoriale, opérationnel en 2021 pour 6 ans.

Le projet contient un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'action, le suivi et l'évaluation. Il concerne de nombreux secteurs d'activité (Bâtiments tertiaires et résidentiels, transport, agriculture, sol et forêts, industrie, autres activités, déchets, activité touristique)

Il vise à répondre à des demandes de l'Etat (Estimation des émissions territoriales GES, polluants atmosphériques, estimation de la séquestration de dioxyde de carbone et développement, analyse des consos énergétiques du territoire, présentation du réseau de transport, énergies renouvelables).

Groupement de commandes pour le contrôle et l'entretien des poteaux et bouches à incendie

En 2019, Bouclans a adhéré au groupement de commandes pour le contrôle et l'entretien des poteaux et bouches à incendie proposé par le SIEHL. Le contrat a

été confié à la société AQUAREM, située dans l'Ain et débutera en 2021.

Orianne POMMEY et Nathalie DEFASNE seront les référentes.

Présentation de l'application POLITEIA Bouclans.

L'application POLITEIA est une application mobile participative conçue spécialement pour les mairies. Elle permet de communiquer, informer, sonder et alerter les administrés.

Simple d'utilisation (création du compte par saisie d'une adresse mail, choix de la commune suivie), elle est téléchargeable gratuitement sur Apple store et Google store.

Elle permet aux citoyens de recevoir sur leur smartphone des informations ou alertes de la commune ; d'accéder à des informations utiles : municipalité, intercommunalité, associations, numéros utiles; d'adresser à la commune des signalements intéressant la vie municipale.

Chaque publication adressée par un citoyen est gérée par un modérateur. La publication peut faire l'objet d'une réponse individuelle, et/ou d'une publication sur l'application, ou d'un retrait en cas d'abus.

Coût de l'abonnement pour la commune : 35 € HT / mois, soit 504 € TTC / an - Gratuit pour les citoyens.

LA VOIX DES ELUS DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

BOUCLANAISES . BOUCLANAIS

Nous avons le plaisir de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année. Toute l'équipe se joint à nous pour vous souhaiter le meilleur. Une année qui s'éteint et une autre qui ouvre un nouveau destin. L'esprit de Noël c'est avant tout la chaleur d'un foyer accueillant, la gaieté tendre et le rire des enfants, le plaisir du partage, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de tous ceux que vous aimez.

Nous n'oublions pas toutes les personnes hospitalisées, en maison de retraite ou handicapées, nous devons plus que jamais être solidaires avec elles et leur apporter soutien et réconfort. Ayons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés et pour leur famille dans la peine. Dans ces moments difficiles nous devons garder espoir pour un avenir meilleur.

Que ces fêtes de fin d'année vous permettent de vous retrouver dans la joie.

Qu'elles vous permettent d'oublier un instant tous vos tracas et de vivre ces moments merveilleux qui donnent du sens à votre vie.

Nous souhaitons également remercier tous les électeurs pour leur fidélité qui nous ont fait confiance, qui nous ont apporté leur soutien et qui ont voté la liste « Ensemble unis pour l'avenir de notre commune ». Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année malgré la situation sanitaire que nous traversons actuellement.

Et nous restons toujours en contact avec l'adresse : « leselusdelopposition.fr » pour mieux vous servir,

Bruno LECLERT - Claudine BAUD - Denis BRENOT - Martial DEVAUX



VIE DE LA COMMUNE



Changement de propriétaire... " Le Salon "

Victoria GACHOD succède à Corinne MATHEY au salon de coiffure.

Originnaire de Bouclans, mariée et mère de 2 enfants, Victoria a exercé avec passion son métier pendant 11 ans dans un salon de grande renommée à Besançon. Elle a souhaité revenir à son village natal pour donner un nouvel élan à sa vie professionnelle.

Elle peut compter sur l'aide de Corinne qui reste présente au salon à mi-temps pour le plus grand bonheur de ses client(e)s.

Elle vous reçoit sur rendez-vous dans un salon totalement relooké et dans une ambiance chaleureuse et souriante !

Coiffure mixte, visagiste et coloriste

03.81.60.13.44

Horaires : *Mardi et Mercredi 9h. à 19h.*

Vendredi 9h. à 20h.

Samedi 8h.à 15h.



A découvrir L'ORIGAMI & Cie !

Laurie GIRARDOT est nouvellement installée à Bouclans. Mariée et maman d'un enfant elle a créé sa Micro Entreprise au village.

Spécialisée dans ***l'Art thérapie et la médiation artistique***, elle s'adresse principalement aux enfants mais dispense aussi des cours pour les grands ! Elle intervient principalement auprès des relais petite enfance, des crèches, des écoles, des enfants en situation de handicap, etc..

Laurie propose également des formations pour adultes en insertion.

Pleine de ressources et d'énergie, Laurie a aussi un atelier de couture où elle crée divers objets en tissu très utiles pour la maison et pour l'environnement.

N'hésitez pas à consulter son site internet : ***Couture et Atelier créatif, vous y trouverez plein*** d'idées de cadeaux : « Made in Bouclans. »



lorigamietcie.com

07.83.62.84.70

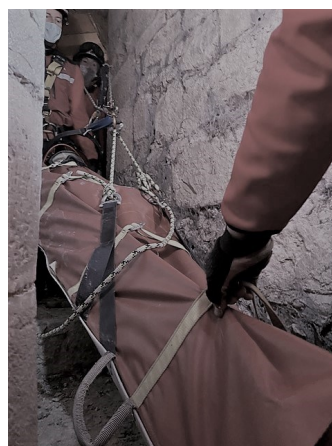
Un quartier illuminé pour Noël

La rue de la vie de chaux est illuminée par plusieurs maisons dont celle de Jean-Marc et Monique. Ces deux passionnés de Noël font briller les yeux des petits et des grands avec leurs décorations. D'ailleurs depuis 20 ans, ils font visiter l'extérieur de leur maison mais aussi l'intérieur où l'on trouve une crèche si grande que les meubles ont dû être déplacés pour l'occasion. Au pied du sapin, un grand village a été créé avec ces pistes de ski et remontées mécaniques.

Monique et Jean-Marc recherchent de nouvelles idées tous les ans pour mettre en scène leurs décorations, ils en ont déjà pour 2021...



L'unité du Grimp des sapeurs pompiers s'entraîne à Bouclans !



L'unité des sapeurs professionnels du Grimp (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) du département du Doubs est venue s'entraîner dans le clocher de Bouclans. Cette séance était

l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle technique enseignée depuis peu au centre national de formation du Secours en Milieu Périlleux et Montagne de Florac.



INFORMATIONS

Point d'apport à verre d'emballage

Suite à des difficultés de vidange de la benne à verre située à l'entrée de la déchèterie, celle-ci sera déplacée sur la place de retournement au bout du chemin, soit 100 m. plus loin.

Seuls les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre se trient. Déposez-les dans les conteneurs de tri des emballages en verre, même si ceux-ci sont cassés. Pensez également à bien les vider de leurs contenus et à retirer les couvercles et bouchons.

Les autres déchets type vaisselle (dont les verres de table), miroirs, etc, n'ont pas la même composition que les emballages en verre. Ils sont composés d'adjuvants qui perturbent le cycle de recyclage du verre. Jetez-les directement à la poubelle ou à la déchèterie ou à la ressourcerie si ils sont en bon état !

Les masques ne se recyclent pas dans le circuit de recyclage des emballages et papiers (bac jaune). Le polypropylène contenu dans les masques a des caractéristiques différentes de celui des emballages et ne peut donc pas être recyclé en mélange avec ceux-ci. En mettant votre masque dans un sac fermé puis dans le bac gris, vous protégez le personnel qui collecte et traite vos déchets !



LES BREVES DE LA MEDIATHEQUE



Contes Kamishibai

Mardi 15 décembre, Victoria et Martine Renaud, bénévoles ont offert une séance contes de Noël aux 27 enfants des Francas, très sages !



Séance dédicaces

Samedi 12 décembre, Sébastien Theveny était présent à la médiathèque pour une séance dédicaces qui a fait le bonheur des lecteurs !

Pendant les vacances de Noël la médiathèque municipale sera ouverte aux dates suivantes :

- les mercredis 23 et 30 décembre de 14h à 16h ;
- les samedis 26 décembre et 2 janvier de 10h à 12h.

Attention : fermeture exceptionnelle le mardi 5 janvier en raison de l'échange des documents avec la Médiathèque Départementale du Doubs.



RECETTE DE FÊTES

La Bûche de Noël aux marrons de Mamie...

Ingrédients :

- 1 boîte de 500gr de crème de marrons
- 1 paquet de petit beurre
- 125gr de beurre doux
- 125gr de chocolat noir

Verser la crème de marron dans un saladier. Mouliner les petits beurres et les ajouter à la crème de marron et bien remuer le tout. Faire fondre le chocolat avec une petite cuillère de lait puis ajouter le beurre préalablement fondu et remuer au fouet.

Incorporer cette préparation à celle de la crème de marron. Remuer suffisamment pour obtenir une pâte lisse et homogène. Ensuite verser le tout dans un moule chemisé de papier sulfurisé et mettre au réfrigérateur minimum 12 heures...

Avant de servir, rayer la bûche à l'aide d'une fourchette pour imiter l'écorce d'une bûche de bois, saupoudrer de sucre glace et décorer

Recette facile et sans cuisson à réaliser avec les enfants !



Bûche de Noël.

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DU GOUR

Trois mois de confinement c'est long, épuisant pour des personnes de notre âge.

Si peu, voir aucun contact social s'avère facteur de morosité.

Pourtant nous sommes toujours là en attente de jours meilleurs pour reprendre nos activités.

Toutes les rencontres ont été annulées, l'assemblée générale reportée à une date ultérieure en 2021.

Malgré la pandémie, les associations continuent de vivre, nous avons encaissé les cotisations des personnes rencontrées, pour celles qui n'ont pas encore réglé, elles sont invitées à remettre le règlement à la trésorière ou au président.

Nous remercions la municipalité pour le prêt des salles et les échanges de qualité.

En cette période fête, une pensée particulière pour les familles endeuillées, pour les malades et ceux qui les accompagnent, celles et ceux loin de nous dans les maisons de retraite.

Malgré les difficultés actuelles, gardons le moral, nous avons déjà traversé des périodes plus sombres dans l'histoire.

Alors bon Noël à tous, meilleurs vœux pour 2021 et à très bientôt.

Le Président,
Georges MAGNIN

COMITE D'ANIMATION CULTUREL

Cher toutes et tous,

L'année 2020 se termine, enfin, une année éprouvante pour tous avec les conditions sanitaires et le confinement que nous avons subi avec cette épidémie COVID 19.

En effet, une année blanche de toute activité de fête qui nous a obligé à rester chacun chez soi et qui n'a donc pas permis au comité de prévoir quelques plaisirs ou moments festifs : comme le tarot, la fête de la musique ou le réveillon du Nouvel an avec l'orchestre CHAMPAGNE.

Pour ma part cette année est à oublier et afin de vous redonner à toutes et à tous du baume au cœur nous repartirons de plus belle en 2021 si les conditions nous le permettent et c'est pour cela que mon bureau et moi-même ferons tout notre possible pour programmer aussi rapidement que possible des animations diverses et variées et pourquoi pas un petit voyage.

Le comité des fêtes, son bureau et moi-même, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année (en respectant les gestes barrières) et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une année qui s'annonce, espérons-le, bien remplie.

Meilleurs vœux aux BOUCLANAISES et BOUCLANAIS

Le Président,
Xavier FERNIOT



Cette nouvelle saison a bien démarré.

Pour cette saison, le FCPP a décidé d'offrir à ses licenciés et bénévoles un Tee-Shirt de foot aux couleurs du club :

la distribution de celui-ci a pris du retard en raison du nouveau confinement mais vous l'aurez dès la reprise des activités. Nous réfléchissons également à créer une boutique complète d'équipement sportif pour 2021.

Malgré un arrêt prématuré de cette première partie de saison, nous allons tout mettre en œuvre pour que cette deuxième partie reprenne rapidement, afin de revoir avec beaucoup de plaisir nos licenciés, des plus jeunes aux plus âgés, sur les terrains de football.

Pour terminer, en complément de notre site internet footeo, nous vous invitons à suivre la page Facebook officielle du FC Premier Plateau, qui se développe à l'heure actuelle pour que vous puissiez suivre toute l'actualité sportive du club. Nous allons, en 2021, nourrir cette page d'informations, de photos, de résultats, des U7 aux seniors. Une adresse mail est à votre disposition pour nous envoyer vos plus belles photos de nos joueurs et joueuses en action !

Tous les dirigeants du FCPP vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2021 sur les terrains !

premier-plateau.fc@lbfc-foot.fr

ENVIRONNEMENT

La colère monte chez les promeneurs !

Nous sommes nombreux à aimer nous promener dans le village et sur les chemins alentours.

Et nous n'aimons pas voir les déchets gâcher notre paysage, nos forêts, nos chemins, nos champs, notre gour... et polluer nos sols et nos rivières !

Et pourtant, ils sont nombreux ces déchets, jetés inintentionnellement, tombés d'une remorque ou d'une poche par mégarde, échappés d'une poubelle un soir de grands vents... A l'heure où les gouvernements prennent conscience des problèmes d'environnement, est-ce que nous ne pourrions pas nous mobiliser à l'échelle du village pour protéger notre environnement quotidien ?

Et si nous **emportions un sac poubelle** lors de nos promenades pour ramasser les déchets que nous voyons,

et si, **après les rafales de vent**, nous étions vigilants à faire la chasse aux déchets autour de chez nous,

et si, nous prenions 5 min. pour **vérifier l'arrimage de nos déchets** avant de partir à la déchèterie...
La nature nous remercierait !

Bientôt !

La commune proposera aux habitants une journée citoyenne pour l'environnement.

Nous vous invitons d'ores et déjà à nous informer sur les zones qui nécessitent une dépollution ou un nettoyage.



Application mobile participative



Pour une meilleure information et réactivité de la commune avec ses administrés, la mairie adhère à l'application « Politeia France » depuis cette fin d'année. Cette application permet, directement sur son smartphone :

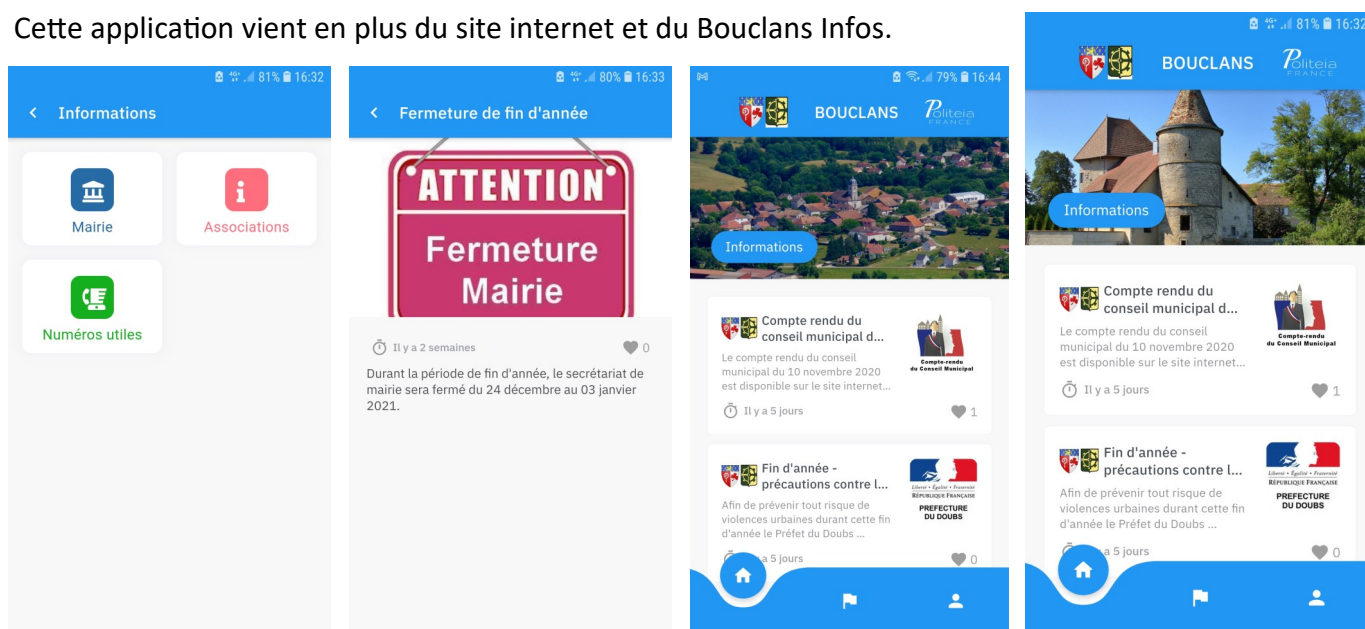
- * D'être informé des actualités de la commune (don du sang, coupure d'eau, travaux, infos COVID...),
- * De recevoir des alertes en cas d'urgence ou de danger sur la commune,
- * De répondre en direct à un sondage lancé par la commune,
- * D'exposer vos idées sur un thème, un sujet proposé...

Cette application vous permet aussi d'être acteurs de la vie communale, **en signalant facilement et rapidement** une anomalie à la mairie (voirie, entre-

tien, éclairage, incivilité, ...

Le téléchargement pour les concitoyens est gratuit. L'application est téléchargeable sur Appstore et Google store.

Cette application vient en plus du site internet et du Bouclans Infos.



Vous avez la parole !

Cette nouvelle rubrique verra le jour prochainement. Elle prendra la forme d'une interview croisée sur un sujet commun entre deux habitants de la commune de tranche d'âge différentes. Comment vit-on à Bouclans quand on a 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ans ? Partage de ressentis, d'idées, d'opinions, de visions...en fonction de son âge afin de mettre en perspective des sujets d'actualité, des projets de la commune mais pas que !

Premier sujet : Comment avez-vous vécu l'année 2020 ?

Si vous souhaitez être interviewé sur ce sujet, n'hésitez pas à vous porter volontaire en prenant contact à la mairie.

Le choix des deux personnes interrogées se fera aléatoirement entre tous les retours réceptionnés.

La commission communication.